

# Séance d'installation du Conseil Communautaire

## L'ACTUALITE

La Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe tiendra la séance d'installation de son conseil communautaire, issue du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2026, le mercredi 8 avril 2026 à 16h30, au siège de la CAGSC.

À cette occasion, les conseillers communautaires procéderont notamment à l'élection du président, à la détermination de la composition du bureau, à l'élection des vice-présidents, à la remise de la charte de l'élu local et à la définition des délégations d'attributions au président.

Veillez trouver ci-après les documents suivants:

- L'ordre du jour du conseil communautaire.
- La convocation d'installation du conseil communautaire.

[CC 08 AVRIL 2026 -Ordj Cmunicipaux](#)

[CC 08 AVRIL 2026-Convocation Elus – Installat conseil communautaire](#)





**En image**

---

# **Liste des délibérations du conseil communautaire du 25 février 2026**

L'ACTUALITE

Le conseil communautaire s'est tenu le **25 février 2026**, sous la présidence du président Thierry ABELLI.

Les élus ont, à cette occasion, étudié et débattu de plusieurs dossiers liés à la vie du territoire et à son développement.

Chaque sujet a été présenté, discuté puis soumis au vote de l'assemblée.

Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des affaires inscrites à l'ordre du jour, accompagné du résultat des votes :

- propositions adoptées,
- propositions rejetées

Liste des délibérations:

[CC 25.02.2026 – Liste des délibérations](#)





**En image**

---

# **Liste des délibérations du Conseil communautaire du 07 janvier 2026**

L'ACTUALITE

Le conseil communautaire s'est tenu le **07 janvier 2026**, sous la présidence du président Thierry ABELLI.

Les élus ont, à cette occasion, étudié et débattu de plusieurs dossiers liés à la vie du territoire et à son développement. Chaque sujet a été présenté, discuté puis soumis au vote de l'assemblée.

Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des affaires inscrites à l'ordre du jour, accompagné du résultat des votes :

- propositions adoptées,
- propositions rejetées

Liste des délibérations:

[CC 07 janvier 2026 – Liste des délibérations](#)



**En image**

---

# Inauguration de la déchetterie de Capesterre-Belle-Eau

L'ACTUALITE

Retour en image sur l'inauguration des travaux de réhabilitation et d'extension de la déchetterie de Capesterre-Belle-Eau qui s'est tenue le mercredi 25 juin 2025.

<https://www.grandsudcaraibe.fr/wp-content/uploads/2025/06/WhatsApp-Video-2025-06-27-at-10.31.30-1.mp4>





**En image**

---

# Lancement du service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite

L'ACTUALITE

 ✨ Inauguration du service TPMP Grand Sud Caraïbe ✨ 

Le Grand Sud Caraïbe, sous la présidence de Thierry Abelli, est fier d'annoncer l'inauguration du nouveau service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite

(TPMR) !

Rendez-vous ce lundi 12 mai à 9h30 au Champ d'Arbaud pour découvrir ce dispositif solidaire, accessible et adapté, géré par une association spécialisée. Trois navettes électriques accessibles seront désormais à disposition des personnes en situation de handicap et de leurs accompagnants, sur tout le territoire de la CAGSC.

Un grand pas pour l'inclusion et la mobilité de tous ! Merci à tous les partenaires et acteurs engagés à nos côtés.



# INAUGURATION DU SERVICE DE TRANSPORT TPMR

*LUNDI 12 MAI - 09H30  
au Champ d'Arbaud*

UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR) ET EN SITUATION DE HANDICAP EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAGSC !

3 NAVETTES ÉLECTRIQUES ACCESSIBLES

SERVICE RÉSERVÉ AUX PERSONNES NOTIFIÉES  
PAR LA MDPH ET À LEURS ACCOMPAGNANTS

UN TRANSPORT SOLIDAIRE, ACCESSIBLE  
ET ADAPTÉ, GÉRÉ PAR UNE  
ASSOCIATION SPÉCIALISÉE.





**En image**

---

# **Bonne nouvelle: Gratuité des transports urbain les mercredis et samedis!**

## **L'ACTUALITE**

Bonne nouvelle pour tous les habitants du Grand Sud Caraïbe ! Depuis ce samedi 3 mai 2025, vous pouvez profiter de la gratuité des trajets Trans'Sud tous les mercredis et samedis ! Cette initiative, portée par Thierry ABELLI, Président de la CAGSC, vise à faciliter vos déplacements, renforcer l'attractivité du sud Basse-Terre et garantir un service de transport accessible à tous.

La CAGSC poursuit ainsi son engagement pour une mobilité moderne, solidaire et adaptée aux besoins de chacun.

Une belle occasion de voyager facilement et sans frais dans notre territoire.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à en profiter !



**À PARTIR DU 03 MAI, TOUS LES  
MERCREDIS ET LES SAMEDIS  
LES TRAJETS TRANS'SUD  
SERONT **GRATUITS!****



[hashtag#TransSud](#) [hashtag#Mobilité](#) [hashtag#GrandSudCaraïbe](#)  
[hashtag#Gratuit](#) [hashtag#TransportPublic](#)



**En image**

---

**□Thierry ABELLI vous adresse  
ses Meilleurs Vœux □**

**□Thierry ABELLI vous adresse  
ses Meilleurs Vœux pour une  
année 2025 remplie de  
bonheur, de succès et de  
sérénité □**

# *Bonnes Fêtes*

**Thierry ABELLI vous souhaite  
une merveilleuse année 2025**



# Félicitations à Moïra ANDRE, nouvelle ambassadrice de la Guadeloupe

L'ACTUALITE

Thierry ABELLI, Président de la CAGSC, adresse ses félicitations à Moïra ANDRE, élue Miss Guadeloupe 2024 et à Mélinda GUERET élue 3ème dauphine de Miss Guadeloupe. 🎉



Thierry ABELLI, Président de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe, **adresse ses plus vives félicitations à Moïra ANDRÉ, élue Miss Guadeloupe 2024.**

Originaire de Terre-de-Bas, Moïra incarne avec élégance, détermination et un profond attachement à ses racines, les valeurs et la beauté de notre territoire. **Son élection est une immense fierté pour l'ensemble du Grand Sud Caraïbe, et tout particulièrement pour les habitants des îles des Saintes.**



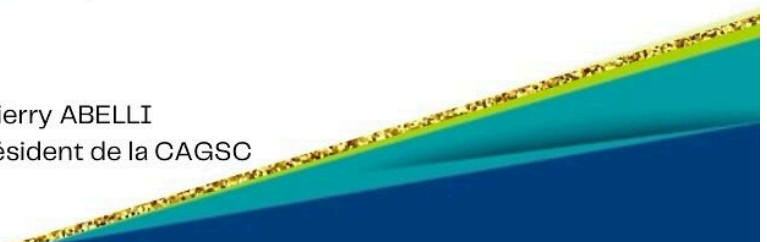
Le Grand Sud Caraïbe, terre de talents et de charme, se voit magnifiquement représenté à travers cette victoire, qui illustre la diversité et la richesse culturelle de notre région. Moïra portera désormais les couleurs de la Guadeloupe au concours national de Miss France, et c'est avec un immense enthousiasme que nous serons tous derrière elle pour l'encourager dans cette nouvelle aventure.

Le Président du Grand Sud Caraïbe tient également à **féliciter chaleureusement Mélinda GUÉRET, originaire de Vieux-Habitants, 3ème Dauphine de Miss Guadeloupe 2024** qui, par son charisme et son talent, a su mettre en lumière une autre facette de notre territoire, renforçant ainsi la place du Grand Sud Caraïbe dans cet événement de grande envergure.

Thierry ABELLI réitère ses plus sincères félicitations à Moïra ANDRÉ et à toutes les candidates qui ont contribué à rendre cette élection mémorable. Il souhaite à Moïra le meilleur pour le concours de Miss France 2025, où elle saura, sans nul doute, faire briller la Guadeloupe et le Grand Sud Caraïbe sur la scène nationale.



Thierry ABELLI  
Président de la CAGSC





**En image**

---

# Politique de gestion des données personnelles

RGPD

Les informations recueillies sur ce site sont enregistrées pour informer les usagers du territoire.

Pour tout traitement de données personnelles effectué, l'internaute et la CAGSC se conformeront au [Règlement \(UE\) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016](#), relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

Si la CAGSC permet à un tiers d'effectuer d'autres traitements des données personnelles de l'internaute, elle devra en informer ce dernier et se conformer au RGPD, et le cas échéant donner instruction au tiers d'en faire de même et garantir qu'il s'y conformera.

Vous pouvez, à tout moment, rectifier, demander l'effacement des données vous concernant ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

## Politique de confidentialité

*Mise à jour le 19 juillet 2024*

Lors de votre utilisation du site de la collectivité, vos données personnelles peuvent être collectées et utilisées. Conformément aux obligations légales de transparence quant à l'utilisation de vos données personnelles, vous trouverez ci-dessous des précisions relatives à leurs usages.

## Qui collecte les données ?

Le responsable de traitement (*celui qui est responsable de la collecte et de l'utilisation de vos données*) est la Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe.

Vous pouvez la joindre au [0590996320](tel:0590996320)

## Dans quels buts ?

La collectivité peut utiliser vos données personnelles (c'est-à-dire toute information permettant de vous identifier directement ou indirectement) lorsque vous remplissez les différents formulaires disponibles sur le site.

	<b>Finalité principale du traitement</b> <i>C'est le fondement qui justifie la collecte et l'utilisation de vos données personnelles</i>	<b>Durées de conservation de vos données</b>	<b>Fondement du traitement</b> <i>C'est le fondement qui justifie la collecte et l'utilisation de vos données personnelles</i>	<b>Destinataires de vos données</b> <i>Ce sont toutes les personnes qui vont accéder à vos données</i>
<b>Formulaire de collecte de données</b>	Traité et gérer les inscriptions au Transport Scolaire	<b>2 ans</b>	<b>Consentement</b>	Direction des Transports Prestataire
<b>Formulaire d'inscription au Transport scolaire</b>	Traité et gérer les inscriptions au Transport Scolaire	<b>2 ans</b>	<b>Consentement</b>	Direction des Environnement Prestataire
<b>Formulaire de demande de Poubelle</b>	Traiter et conserver votre candidature	<b>2 ans</b>	<b>Intérêt légitime</b>	Ressources Humaines

<b>Newsletter</b>	Communiquer l'actualité de l'agglomération	Tant que vous êtes inscrit(e)	<b>Consentement</b>	Communication
<b>Formulaire de contact</b>	Traiter votre demande	<b>1 an</b>	<b>Intérêt légitime</b>	Communication Service concerné par la demande
<b>Signaler une anomalie sur les espaces communautaires</b>	Traiter votre signalement	<b>1 an</b>	<b>Intérêt légitime</b>	Voierie
<b>Accompagnement individuel</b>	Prendre rendez-vous avec un conseiller emploi	<b>1 an</b>	<b>Mission d'intérêt public</b>	Développement économique et emploi

Une mention « *facultatif* » ou « *obligatoire* » ou la présence d'un astérisque (\*) sur les formulaires vous indiqueront le caractère indispensable, ou non, de vos données.

## **Quels sont vos droits et comment les exercer ?**

Vous bénéficiez de différents droits sur vos données qui varient en fonction de la justification du traitement :

- Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données
- Vous pouvez demander à la mairie de cesser, temporairement ou non, l'utilisation qui est faite de vos données en exerçant votre droit à la limitation ou à l'opposition à l'utilisation de vos données
- Lorsque votre consentement justifie l'usage de vos données, vous pouvez également le retirer à tout moment.

<b>La justification du traitement</b>	<b>Vos droits</b>
<b>Intérêts légitimes</b>	Accès Rectification Limitation Opposition Effacement
<b>Contrat</b>	Accès Rectification Portabilité Limitation Effacement
<b>Obligation légale</b>	Accès Rectification Limitation
<b>Mission d'intérêt public</b>	Accès Rectification Limitation Opposition
<b>Consentement</b>	Accès Rectification Effacement Limitation Portabilité Retrait du consentement

La collectivité est en droit de refuser votre demande de droit, notamment lorsque vos données sont nécessaires pour la défense de droits en justice, la protection d'une personne ou pour des motifs importants d'intérêt public.

Pour exercer vos droits ou pour toute information supplémentaire sur l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données :

- par mail : [s.dpo@casbt.gp](mailto:s.dpo@casbt.gp)
- par courrier :
- Délégué à la  
Protection des Données  
Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe  
1 Place du Père MAGLOIRE 12 Rue Bébian 97100 Basse-Terre

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur [cnil/plaintes.fr](http://cnil/plaintes.fr).

## **Quels sont les cookies déposés en parcourant notre site ?**

Certaines fonctionnalités de notre site internet reposent sur l'usage de traceurs, appelés cookies, qui sont déposés lors de votre consultation du site sur votre ordinateur, téléphone ou tablette

Ces cookies peuvent avoir différentes fonctions dont vous trouverez le détail ci-dessous : certains sont indispensables pour le fonctionnement du site et ne nécessitent pas le recueil de votre consentement. D'autres sont facultatifs et nécessiteront votre accord pour être déposés.

**Cookies techniques** : Ces cookies permettent d'assurer la sécurité et la performance du site. Les cookies nécessaires contribuent à rendre le site utilisable en activant des fonctions

de base comme la navigation de page et l'accès aux zones sécurisées du site. Ce dernier ne peut pas fonctionner correctement sans ces cookies. Ils sont strictement nécessaires à son fonctionnement et ne peuvent pas être désactivés sans risquer de ne plus pouvoir accéder au site ou à certains services du site.

**Cookies de mesure d'audience** : Ces cookies permettent de mesurer l'audience de notre site. Ils peuvent servir à mesurer la fréquentation et l'utilisation du site ou des applications.

Ainsi, ils permettent de mener des études et nous aident à améliorer l'intérêt et l'ergonomie de nos services. Ils ne permettent pas de faire un suivi global de votre navigation sur d'autres applications ou d'autres sites et ne conduisent pas à un recoupement de données avec d'autres traitements ou avec des tiers.

**Cookies émis par des tiers** : Ces cookies sont nécessaires pour le fonctionnement de notre site internet mais sont déposés par un autre site internet. C'est le cas, par exemple, des boutons de partage des réseaux sociaux : lorsque vous cliquez sur le bouton de partage d'un réseau social pour partager ou aimer le contenu de notre site internet, directement sur ce réseau

social, celui-ci dépose un cookie sur votre navigateur. Ces cookies permettent aussi à notre site de vous proposer des vidéos.

### **Comment gérer vos cookies ?**

Lors de votre première visite, un bandeau de cookies apparaît pour vous laisser le choix de les accepter ou les refuser, globalement ou au cas par cas. Ce choix peut être modifié à tout moment en retournant sur le bandeau de cookie. Le choix d'accepter ou refuser vous sera demandé à nouveau pour chaque cookie dont la durée de conservation de votre consentement est arrivée à échéance.

Pour modifier la gestion des cookies de votre navigateur, vous pouvez modifier les réglages dans l'onglet confidentialité.

## **ECRIVEZ AU DPO**

---

# **Prendre contact avec le délégué à la protection des données (DPO)**

### Contacts

Si vous souhaitez intervenir sur vos données personnelles, vous pouvez prendre contact avec le Délégué à la protection des données, en précisant la nature de votre demande.

Le Délégué prendra contact avec vous dans les meilleurs délais.

# Vous connaître

---

## Opérations financées par le Fond Social Européen

Fonds Européens

### Deux opérations essentielles financées

Retour sur deux opérations réalisées grâce au concours du Fond Social Européen

- [Télétravail](#)
- [Santé sécurité](#)
- **Mise en œuvre du télétravail au sein de la CAGSC:**

Afin de garantir la continuité des services lors de la pandémie à corona virus, la CAGSC a mis en place une organisation interne.

Cette organisation consistaient en l'acquisition d'outils permettant le déploiement du travail au sein des différents services.

Ces acquisitions ainsi que les formations liées, ont fait l'objet d'un accompagnement de l'union européenne via la mobilisation des crédits du PO FSE-Etat 2014-2020. Ainsi, la

CAGSC a conventionné une subvention d'un montant de 106 831.40 euros correspondant à 85% du cout total éligible arrêté à la somme de 125 684.00€ hors taxes.

▪ **Mise en place de mesures de santé sécurité au travail au sein de la CAGSC dans le contexte de pandémie COVID 19 :**

Avec le soutien du fonds social européen, la CAGSC a mis en place des mesures de protection de ses agents et usagers.

Ces mesures concernaient l'acquisition de matériels et produits, la mise en œuvre d'action de formation ainsi que le recours à des prestations de désinfection en cas de survenance de cas positifs.

Dans ce contexte, l'EPCI a conventionné une subvention au titre du PO FSE-Etat 2014-2020 d'un montant de 206 372.70 € représentant 85% du cout total du projet évalué à 242 791.41€ hors taxes.



---

# **Donnerie days à la déchetterie de Bouillante**

## **L'ACTUALITE**

La Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe a le plaisir de vous convier à la 1ère édition de " La donnerie days" qui se tiendra les 24 et 25 novembre prochain, à la déchetterie de Bouillante.



**Grand Sud Caraïbe**

Communauté d'Agglomération  
du Sud Basse-Terre CASBT

# "La Donnerie DayS" Kaz a Dons

1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION



Vendredi 24 et Samedi 25 novembre 2023



De 9h à 13h



Dechetterie de Bouillante

(Avant l'entrée du Bourg)



☀️ Rejoignez l'aventure du Don et du Partage ☀️

Bien plus qu'une simple opération de troc, la Donnerie DayS est une célébration du partage, de la générosité et du recyclage.

Donnez ou troquez les trésors dont vous n'avez plus usage, échangez des sourires et participez à notre mission écologique en donnant une seconde vie à vos objets.

Ensemble, faisons du recyclage une fête pour tous!



---

# 7ème édition du Boulevard des artisans

## L'ACTUALITE

Retour en image sur la 7ème édition du Boulevard des artisans qui s'est tenue les 4 et 5 novembre dernier à l'esplanade du port de Basse-Terre . Cette manifestation organisée par la Chambre des Métiers et de l'artisanat en collaboration avec la ville de Basse-Terre et la communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe a connu un vif succès. En effet, celle-ci a permis aux artisans du territoire de vendre mais aussi d'exposer les produits du terroir et les œuvres d'art notamment.









# En image

---

## **Le Sud Basse-Terre a du talent!**

L'ACTUALITE

Le rhum Bologne de nouveau distingué pour le savoir faire dont fait montre la distillerie. Bravo et merci de représenter dignement notre territoire. L'agglomération du Grand Sud Caraïbe, un espace d'avenir.



Maëva Flandrina, responsable marketing à la Distillerie Rhum Bologne - Credit Photo Lara Balais

*Production Locale*

## Le rhum guadeloupéen au sommet avec le Rhum Bologne

Julie VdW, 16 mars 2023    👁 847 | 📌

Pour son prix 2023 du spiritueux de l'année, la Revue des Vins de France a distingué la **Distillerie Rhum Bologne**.

---

# Espace Questions/Réponses

Le territoire

Avant d'envoyer un message, merci de vous assurer qu'il n'y ait pas déjà la réponse ci-dessous, ou dans l'ensemble du site avec l'outil de recherche (dans l'encadré en haut à droite). Vous trouverez sur ce site l'essentiel des informations pratiques et horaires liés à l'Agglo ; si tel n'était pas le cas, vous pouvez nous envoyer un email ou composer le numéro du standard 05 90 99 63 20

Avant d'envoyer un message, merci de vous assurer que la réponse n'est pas dans nos rubriques.

- Élément de liste #2
- Élément de liste #3

**Q: Je cherche à contacter les services de l'agglomération Grand Sud Caraïbe ?**

R: Vous pouvez contacter les services de l'agglomération Grand Sud Caraïbe par téléphone au 0590 99 63 20 ou par email à l'adresse [contact@grandsudcaraibe.fr](mailto:contact@grandsudcaraibe.fr). Vous pouvez également vous rendre directement à l'hôtel de l'agglomération situé au 27 rue Ferdinand Forest à Basse-Terre.

**Q: Je cherche des informations sur**

## **les transports en commun de l'agglomération Grand Sud Caraïbe ?**

R: Pour trouver les informations sur les transports en commun de l'agglomération Grand Sud Caraïbe, rendez-vous sur le site web de l'agglomération ou contactez le service de transport en commun au 0590 80 88 80.

## **Q: Je cherche des informations informations sur les événements organisés par l'agglomération Grand Sud Caraïbe ?**

R: Pour trouver les informations sur les événements organisés par l'agglomération Grand Sud Caraïbe, consultez la page "Actualités" du site web de l'agglomération ou suivez l'agglomération sur les réseaux sociaux.

## **Q: Je cherche des informations informations sur les aides financières pour les entreprises ?**

R: Pour obtenir des informations sur les aides financières pour les entreprises, vous pouvez contacter le service économique de l'agglomération Grand Sud Caraïbe au 0590 89 18 18 ou envoyer un email à l'adresse [contact@grandsudcaraibe.fr](mailto:contact@grandsudcaraibe.fr).

## **Q: Je veux signaler un problème lié à la collecte des déchets ?**

R: Pour signaler un problème lié à la collecte des déchets, contactez le service environnement de l'agglomération Grand

Sud Caraïbe au 0590 89 18 18 ou envoyez un email à l'adresse [contact@grandsudcaraibe.fr](mailto:contact@grandsudcaraibe.fr).

# **Je voudrais signaler un bug, une anomalie**

**Malgré**

**tous nos efforts pour rendre ce portail agréable à consulter et pour**

**vous faciliter l'accès aux informations, il se peut que vous rencontriez**

**encore quelques difficultés par endroits. Merci de nous signaler (dans**

**le formulaire ci-dessous) la nature du problème rencontré, et l'adresse exacte de la page (à copier dans la barre d'adresse en haut de votre navigateur).**

# **Vous n'avez pas trouvé de réponse ?**

**Merci de remplir avec précision le formulaire ci-dessous. Le délai de réponse est de 4 à 6 jours ouvrés.**

**En image**

---

## **Plan du Site**

Le territoire

**En image**

---

# Crédits

Le territoire

Crédit : Photographe CAGSC

Photo OTISBT

## En image

---

# blasons

**Blasons et Logos des communes du  
Sud Basse-Terre**





---

# Zones d'Activités

## Orientations

**La direction de l'économie Grand Sud Caraïbe vous accompagne tout au long de votre installation sur les zones d'activités.**

L'aménagement des zones d'activités est une composante essentielle de la politique Grand Sud Caraïbe en matière de développement économique.

Les élus visent trois principaux objectifs :

- Permettre le développement des activités économiques sur le territoire dans des conditions optimales,
- Favoriser la création d'emplois,
- Mailler le territoire pour répondre aux besoins locaux.

Grand Sud Caraïbegère actuellement x zones d'activités et x espaces économiques répartis sur l'ensemble du territoire

- Les zones d'activités économiques : Grand Sud Caraïbe est compétente pour la gestion et l'entretien de ces ZAE

ainsi que leurs voiries internes. C'est un espace qui comprend des équipements, aménagements publics, voirie internes et des réseaux dédiés à la zone.

- Les espaces économiques où Grand Sud Caraïbe est compétente pour accompagner les entreprises présentes

Dans ces deux cas, Grand Sud Caraïbe accompagne les entreprises du territoire dans leurs étapes de développement et sur diverses problématiques .

## Localisation des zones d'activités

---

# Abonnement Newsletter

Newsletter

**la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe vous propose de vous inscrire pour recevoir la Newsletter mensuelle**



Les données recueillies par la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe, en qualité de responsable de traitement font l'objet d'un traitement afin vous informer des actualités de la Collectivité par l'envoi d'une lettre d'informations.

Conformément à la réglementation, vous disposez de droits spécifiques sur vos données personnelles.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, adressez-vous à .....

**En image**